

B-III. PAYSAGES, JARDINS ET PERSPECTIVES

III.1- L'ENVIRONNEMENT NATUREL Source : GEREA, 2003

III.1.1 - Le contexte géologique

La géologie permet de mieux comprendre les variations des paysages. Elle influe sur le relief, la nature de la végétation, l'hydrographie... selon la composition des roches, leur aspect (dure ou tendre). Elle joue un rôle essentiel dans la différenciation des entités paysagères tout comme la pédologie.

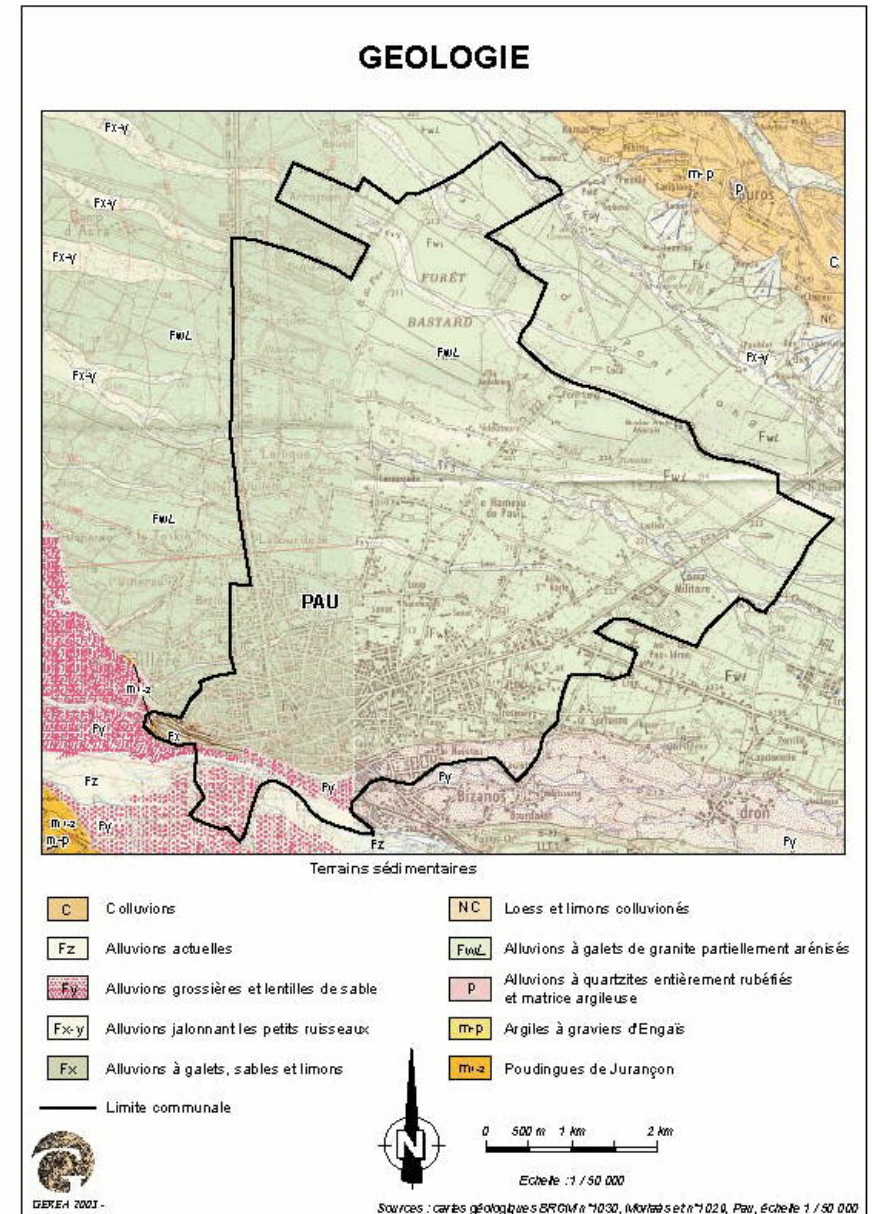
Le lit actuel du Gave s'inscrit dans le vaste synclinal dit de « Morlaàs ». Les formations rencontrées sous les dépôts quaternaires sont constitués de couches sédimentaires de la période tertiaire : molasse et flysch. Ces terrains ont été recouverts au quaternaire par des formations alluviales provenant de la divagation des différents glaciers et cours d'eau de la chaîne pyrénéenne.

La ville de Pau s'est installée sur les terrasses du Gave qui a établi son cours actuel au cours des périodes quaternaires, en taillant son lit dans les dépôts continentaux du tertiaire supérieur. Le Gave et les anciens glaciers qui lui ont donné naissance ont déposé plusieurs séries sédimentaires formant un système de terrasses.

La terrasse alluviale sur laquelle se situe Pau (dite Nappe de Pont Long) est l'une des plus importantes du piémont béarnais. Elle est constituée de galets altérés entourés d'une gangue argileuse ocre.

III.1.2 - le cadre biogéographique

D'un point de vue biogéographique, Pau se trouve dans le système des coteaux et plateaux non molassiques (plateau de Ger et landes de Pont Long) soumis à l'influence atlantique prépondérante. Celle-ci génère un climat tempéré, bien arrosé profitant particulièrement au chêne pédonculé qui constitue l'essence dominante de cette région. Les influences montagnardes marquent également la région paloise. Elles permettent au hêtre et au chêne sessile de se maintenir voire même localement de devenir dominant dans les stations les plus fraîches et les plus ombragées. Plus marginale, l'influence subméditerranéenne se traduit notamment par le vent chaud du sud (vent de Foehn) : affleurements argilo calcaire bien protégés du front froid pyrénéen.



VILLE DE PAU LES ESPACES VERTS DOMINANTS LES COULEES VERTES

III.1.3 - Le réseau hydrographique

Le Pays du Grand Pau se caractérise par un réseau hydrographique dense et varié, dont les principaux cours d'eau sont le Gave de Pau, le Luy, l'Ousse et le Gabas. Le Gave de Pau est une rivière d'alimentation pyrénéenne aux débits élevés et aux étiages tardifs et soutenus. Les rivières de coteaux, Luy, Gabas et Léas, petits effluents en rive gauche de l'Adour se caractérisent par des régimes très contrastés et des étiages le plus souvent précoces et accusés.

Sur le territoire communal de Pau, le réseau hydrographique est composé d'une rivière principale, le Gave de Pau, et de quatre autres cours d'eau : l'Ousse, l'Ousse des Bois, le Labadie et le Laü. Un dernier cours d'eau, le Hédas, a été canalisé et n'est plus visible dans les paysages. Seule l'organisation du parcellaire dans la ville ancienne de Pau laisse deviner sa présence.

III.1.4 - La végétation

La carte ci-contre montre les espaces verts dominants de Pau. Il s'agit :

- des masses boisées situées au nord de l'autoroute A 64, au nord de Pau : la forêt de Bastard et le bois de la Madeleine,
- des coulées vertes de l'Ousse des Bois et du Laü,
- de la vallée du Gave de Pau,
- des grands parcs et espaces verts de Pau tels le parc du château, le parc Beaumont, le parc Lawrence, les espaces verts du Centre Hospitalier des Pyrénées (de l'ancien asile Saint-Luc), les allées de Morlaàs, etc.

La forêt de Bastard, d'une superficie de 291 hectares est la seule forêt domaniale des Pyrénées Atlantiques. Elle regroupe les fonctions d'accueil du public et de production forestière (coupes d'éclaircies).

Initialement composés de chênes rouvres et pédonculés, de châtaigniers, de pins sylvestres et d'essences diverses indigènes, les peuplements ont été enrichis d'essences exotiques telles que des chênes rouge d'Amérique, des thuyas, du pin laricio, du pin Weymounth et du tulipier.



Le Bois de la Madeleine, d'une superficie totale de quelques hectares, appartient à des propriétaires privés. Les peuplements sont naturels, composés de feuillus d'essences locales (chênes, châtaigniers, bouleaux, robiniers faux-acacias...).

Dans le cadre de la ZPPAUP, seuls les espaces verts et les parcs situés au sein du tissu urbain à forte qualité architecturale font l'objet de dispositions réglementaires pour leur protection.

Au sein du tissu urbain de Pau, de nombreux jardins, parcs (qui possèdent parfois un caractère historique propre) et espaces verts participent à la qualité paysagère de la ville, à la mise en valeur du patrimoine architectural et historique et renforcent l'image de « ville-jardin ».

Ils sont donc protégés dans le cadre de la ZPPAUP.

La Forêt de Bastard, le bois de la Madeleine et les coulées vertes de l'Ousse des Bois et du Lau sont protégés dans le Plan Local d'Urbanisme (ils sont classés en espaces boisés au titre de l'article L.130.1 du Code de l'Urbanisme).

III. 2- LES ENTITES PAYSAGERES

Perçu de façon visuelle ou sensorielle, historique, affective ou culturelle, diversité qui a été officialisée par la loi Paysage du 8 janvier 1993, le paysage exprime la façon dont l'homme perçoit son espace vécu. Le paysage peut être remarquable ou paysage du quotidien, naturel, agricole ou urbain.

« (...) le paysage est partout un élément important de la qualité de vie des populations : dans les milieux urbains et dans les campagnes, dans les territoires dégradés comme ceux de grande qualité, dans les espaces remarquables comme dans ceux du quotidien ». Convention européenne du paysage.

Selon une étude du Conseil National du Paysage, la demande sociale en terme de paysages (agraire et surtout naturel) s'articule autour des exigences de cadre de vie, d'identité locale (patrimoine naturel et architectural) valorisante et attractive et d'accès à la nature et à la ressource en eau pour les activités de loisir et de détente (extrait de « Pays et Développement Durable », Florence CHANTE et Mikael DEPOIX).

Le concept du paysage comprend plusieurs dimensions :

- culturelle et historique où l'action de l'homme revêt toute son importance
- écologique qui participe à la dynamique des paysages
- esthétique qui crée les émotions, les souvenirs, les sentiments
- identitaire qui s'associe à l'histoire, au terroir et revêt une importance sociale
- économique qui détermine l'évolution des paysages

Plusieurs facteurs entrent dans la construction d'un paysage :

- les facteurs physiques tels la géologie, le relief, l'hydrographie, le climat
- les facteurs biologiques comme la végétation, etc.
- les activités humaines, notamment l'agriculture, la sylviculture, l'urbanisation et les réseaux attenants.

On définit les unités paysagères comme des paysages portés par des entités spatiales dont l'ensemble des caractères de relief, d'hydrographie, d'occupation du sol, de formes d'habitat et de végétation présentent une homogénéité d'aspect. Elles se distinguent des unités voisines par une différence de présence, d'organisation ou de forme de ces caractères (source : Méthodologie

pour l'identification et la typologie des paysages - SEGESA-U.U. SRATES-CNRS - 1991)

LES ENTITES PAYSAGERES DE PAU



Sur Pau, le paysage s'aborde à l'échelle :

- des espaces non urbanisés au nord de la ville,
- du site urbain.

Les entités paysagères sont constituées par :

- le Gave et sa vallée visible depuis les différents ponts menant à Pau (Pont d'Espagne, du 14 Juillet, etc.),
- la zone urbaine : au sud du Gave et au nord du Gave (premier plateau entre l'autoroute A 64 et le boulevard des Pyrénées).
- le plateau agricole au nord de l'autoroute A 64, rural et forestier
- les coteaux de Morlaàs et des communes voisines

III.2.1. La vallée du Gave de Pau

La ville de Pau est directement associée au Gave qui porte son nom.

Avec 180 km de long, le Gave de Pau est le cours d'eau le plus important du département des Pyrénées Atlantiques.

Depuis le quartier du XIV Juillet, sur la rive gauche du Gave de Pau et le pont menant au centre ville, il existe un panorama remarquable sur la ville ancienne et le château. Dans ce secteur, la végétation du bord du Gave forme un rideau de verdure participant au pittoresque du site.

Cependant actuellement, le cours d'eau et ses berges sont peu mis en valeur sur la commune de Pau à cause notamment de la présence de la voie ferrée.

Les berges et le lit majeur du Gave de Pau sont inventoriées en «zones vertes » dans le SDAGE Adour Garonne.

Outre son caractère paysager, le Gave possède un grand intérêt écologique. La qualité de son lit mineur et ses potentialités en terme d'accueil de la faune aquatique et tout particulièrement le saumon atlantique, ont justifié l'inscription de l'ensemble de son cours en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique de type 2 (ZNIEFF n°6494). Le réseau hydrographique du Gave de Pau a par ailleurs été proposé pour être inscrit dans le réseau Natura 2000 sous le numéro FR7200781.

III.2.2. La zone urbaine

Elle comprend le secteur au sud de l'autoroute A64 composé de trois types de paysages : l'urbain, le semi-urbain et les enclaves agricoles au sein de l'espace urbain.

- *Le site urbain correspond :*
 - à la ville ancienne (abords du château)
 - à la ville classique et néoclassique
 - aux faubourgs d'extension constitués d'îlots dont le bâti est indifféremment en ordre continu et en ordre discontinu
 - aux grands ensembles collectifs

Il comprend les places et les grands axes urbains ainsi que des espaces verts majeurs (parc Beaumont, parc Lawrence).

- *Le site semi-urbain* comprend les zones d'habitation au parcellaire régulier, aéré. Les villas et les jardins attenants participent à la qualité paysagère des quartiers.

Au sein de la ville et à ses abords immédiats, il existe encore des zones agricoles, pour la plupart enclavées et vouées à être urbanisées. Ces parcelles sont particulièrement bien représentées en périphérie du tissu urbain dense, à l'est de l'avenue Nobel et entre l'avenue de l'Europe et l'A64, mais aussi au cœur des zones d'habitat résidentiel, autour de l'avenue de la Paix entre l'avenue de Buros et l'avenue Catherine de Bourbon et autour de l'avenue des Lilas.

- *Les enclaves agricoles au sein du tissu urbain*
Ces enclaves agricoles ont conservé un aspect champêtre avec la présence de quelques haies et de bois, notamment à proximité du cours d'eau « l'Ousse des Bois ». Dans les quartiers résidentiels au nord de la ville, on rencontre de vastes parcelles agricoles qui forment des espaces de respiration au sein du tissu urbain.

III. 3- LES PARCS, LES ESPACES VERTS ET LES MAILLS

III.3.1. les parcs et les espaces verts

Les parcs et les espaces verts constituent des éléments de valorisation de la ville :

- attrait paysager des lieux par la couleur et la forme des végétaux, les compositions florales, les fontaines, etc.
- perspectives cadrées par des arbres, soulignées par un écran de verdure isolant le monument ou une partie de l'édifice du reste du bâti
- atténuation visuelle des fronts urbains hétérogènes situés à proximité des espaces verts : les grands arbres estompent les formes des bâtiments et des différences de hauteur.

Ils sont aussi des espaces de détente et de loisirs, un lieu de vie pour l'ensemble des habitants

Les jardins publics composent des espaces de respiration au sein du bâti, donnent un aspect plus végétal à la ville tout comme les jardins privés.

Au sein de la ville, on dénombre plusieurs espaces publics majeurs dont la fonction principale est paysagère : le parc Lawrence, le parc du château, le parc Beaumont, etc.

D'autres espaces publics associent la fonction de stationnement au rôle paysager comme la place de Verdun.

Les espaces verts et parcs majeurs de la ville de Pau sont protégés au titre de la Z.P.P.A.U.P..

Le parc du château, la Haute et la Basse Plante

Dès l'origine, il fait partie des terres seigneuriales des vicomtes de Béarn. En 1527, l'épouse d'Henri II d'Albret, Marguerite de Navarre, sœur de François I^{er}, soucieuse d'environnement fait jardiner ces terres encore à l'état sauvage. Au milieu du XVII^{ème} siècle, on entoure de murs de Petit Parc. Antoine de Bourbon, passionné de jardins améliore l'entrée du Parc, la Basse Plante,

transforme en verger le jardin d'en haut, la Haute Plante et embellit le tout d'une orangerie. Sa veuve, Jeanne d'Albret, fait construire un pavillon, le Castel-Béziat en 1563. Sa fille Catherine, Duchesse de Lorraine, sœur d'Henri IV, apporte tous ses soins au Parc. La Régente du Béarn multiplie les espèces florales, aménage charmilles, gloriettes, tonnelles et trace l'Allée de Madame. Les oiseaux virevoltent dans les volières qui voisinent avec une tortuguère de soixante-sept alvéoles pour tortues marines. Henri IV a hérité de son père le goût des jardins. Sa vie amoureuse est souvent liée aux espaces verts, lieux idéaux de folâtrerie. Corisande d'Andoins adore les promenoirs du Petit Parc, témoins de leurs amours. Le roi de France n'oublie jamais les jardins de Pau qu'il plante de près de deux milliers d'arbres, chênes, tilleuls, ormes, conifères. Il faut venir toutes les senteurs de l'Espagne avec les citronniers, orangers, les grenadiers et les myrtes. Chaque année il y consacre cinq mille écus, même après son départ définitif de Pau en 1587.

Le dix-septième siècle va causer la ruine de ces hautes futaies, abandonnées aux dégradations et aux nécessités routières. On ouvre la route de Bayonne, césure catastrophique. De plus, les arrêtés du Conseil du Roi permettent les coupes d'arbres. C'est le pillage. Le corps de ville intervient en 1766 car ces arrêtés vont finir par priver les habitants de la ville de la plus agréable des promenades. Les taillis gagnent. Un maître des Eaux et Forêts, Jean de Laclède, n'accepte pas ce naufrage de verdure et propose un plan de sauvetage. La Révolution vient tout bouleverser. Le château et ses dépendances sont classés biens nationaux.

Toutes ces beautés vont-elles être dépecées ?

Le Conseil de la commune de Pau s'en émeut. Le 17 juillet 1790, il sollicite de la Nation et du Roy la conservation du Château et l'attribution à la Ville des dépendances qui forment les promenades publiques. Rien ne bouge. En, 1796, le Château est épargné mais on met à l'encan les jardins. Les Palois ne peuvent accepter ce qui serait un saccage et entraînerait une urbanisation désordonnée. Aidés par la Ville et le Département, ils forment une société de souscripteurs et rachètent le Parc estimé à sept mille huit cent vingt francs. Deux cent soixante douze actions de cinquante livres chacune sont immédiatement souscrites. Jusqu'en 1815, les actionnaires gèrent le parc et l'améliorent par la plantation de trois cents tilleuls et de nombreux platanes. Au retour des Bourbons, ils donnent le Parc à Louis XVIII à condition de le laisser ouvert au public. L'Etat en redevient le Maître.

La Haute Plante

Il est difficile d'imaginer aujourd'hui que la Haute Plante, la Place Gramont et la Basse Plante occupent ce qui fut esplanades à divers niveaux des jardins du Roi avec vergers, tonnelles, parterres fleuris, buis taillés, vignes et châtaigneraies.

L'Ousse des Bois et le Laü ont été en partie dérivés pour faire naître canaux, cascades et cascatelles.

La Haute Plante faisait la liaison avec le parc de chasse des vicomtes béarnais qui s'étendait au nord jusqu'au ruisseau Laherrère.

Antoine de Bourbon l'aménage en 1556 en la partageant en quatre carrés, deux transformés en chênaies, le Petit Bosquet et la Coudraie, et deux autres en vergers par mes soins d'Henri IV.

L'eau est canalisée pour y élever carpes et brochets. A l'ouest, des châtaigniers et des pins la bordent.

La fin du XVII^{ème} siècle livre ce magnifique espace vert aux déprédations. Le Président du Parlement de Navarre, Monsieur de Bayard, ne peut supporter ce saccage et fait planter sur ses fonds personnels des arbres en quinconce. Le Cours Bayard redonne ainsi un peu de noblesse à cet espace.

A la veille de la Révolution, l'urbanisation exige que l'on trouve du terrain pour un cimetière, ce qui est toujours difficile. Un arrêt du Conseil du Roi donne dans ce but à la ville en 1778 deux arpents de la châtaigneraie à l'ouest de la Place, le reste est pillé. A la fin du siècle des Lumières, le besoin de terrains à bâtir est grand. Les terres situées en bordure de la route de Bordeaux et du Cours Bayard font l'affaire. Les rues sont percées pour descendre au Hédas, les canaux et les fossés sont comblés. La partie centrale, transformée en Champ de Mars, est propice aux fêtes et aux engouements révolutionnaires.

La loi du 29 fructidor an III, septembre 1795, accorde au Conseil Municipal possession de toute la Haute Plante sans oublier les droits anciens de pacage du Syndicat de la Vallée d'Ossau. Sous la direction de l'Ingénieur Boizot, la Ville remet en état cette place avec le curage du canal nord-sud et des fossés que l'on borde d'aubépines.

La Restauration va lui trouver une nouvelle destination. Pau, aux portes de l'Espagne, est choisi comme siège de garnison. Il faut loger mille cinq cents hommes. Une caserne appelle un vaste terrain de manœuvres, la Haute Plante est toute désignée.

Le 19 décembre 1821, le Conseil municipal offre de payer au Ministère de la Guerre la moitié de la dépense, le prix du terrain étant inclus.

La construction de la caserne dure dix-sept ans. Achevée en 1842, elle est une des plus imposantes de France avec son immense façade rectiligne aux multiples fenêtres et aux longs couloirs.

Siège des archives militaires, elle domine ce qui est maintenant la Place de Verdun, une des places les plus étendues d'Europe.

La Basse Plante

Au début du XVI^{ème} siècle, la Basse Plante est un verger jouxtant à l'ouest une garenne.

Le père d'Henri IV le transforme en un jardin léché avec buis taillés, sinon torturés en figures, cyprès à l'italienne, romarins et myrtes en buissons. Ces parterres font l'admiration de tous, mais ils vont être abandonnés au XVI^{ème} siècle comme le reste du parc. Il semblerait qu'au siècle suivant, le Maître des Eaux et Forêts y ait planté quelques arbres de rapport. Puis l'on y retrouve tilleuls et marronniers, mal entretenus au milieu du XVIII^{ème} siècle.

La Révolution n'arrange rien mais cette promenade demeure publique.

L'ingénieur en chef du département Boizot propose un plan d'aménagement. On plante des chênes de la forêt d'Arudy. Le Roi veut récupérer ce bien en 1825 contre l'avis de la population. Un accord intervient en 1832 par lequel la Basse Plante reste à la charge de l'Etat mais les Palois pourront en profiter.

En 1840, le pont Louis-Philippe enjambe la rue Marca, reliant le parterre aux jardins du Château. La coulée verte du sud de la ville est ainsi réalisée sur plusieurs kilomètres.

Le parc Beaumont

A l'Ouest du boulevard des Pyrénées, s'ouvre sur 11 hectares le parc Beaumont. Son histoire remonte au Premier Empire, lorsque Batsalle, adjoint au maire, achète une propriété à cet endroit où s'élevait une villa entourée d'un parc. Le comte de Beaumont l'achète en 1834, puis il passe entre les mains de la poétesse Anna de Noailles qui réside alors en Agenais.

Le maire de Pau, Aristide de Montpezat, saisit l'occasion de faire entrer ce magnifique parc dans le giron de la Ville. L'acte est signé seulement en 1878 après de virulents combats entre chauds partisans et détracteurs. Vingt ans plus

tard, l'aménagement du parc est confié à l'architecte Henri Martinet. Gabard fixera dans la pierre le souvenir de quelques personnalités béarnaises.

De 1891 à 1899, grâce à l'opiniâtre énergie du maire Henri Faisans, c'est le grandiose projet d'Adolphe Alphand qui est mené à terme, c'est-à-dire la réunion de plusieurs grands espaces pour la construction du célèbre boulevard des Pyrénées.

Emile Bertrand, architecte du palmarium et du jardin d'acclimatation de la ville de Paris, assurera en 1895 la construction du Palais d'Hiver qui deviendra plus tard le casino municipal à l'emplacement duquel s'élevait la villa Beaumont. Entre les deux campaniles, s'élevait une immense verrière en ellipse, véritable serre abritant « un décor féerique de forêt vierge ». Comme beaucoup de constructions métalliques, d'entretien difficile, ce palmarium fut détruit quelques années après.

Le parc Lawrence

En 1893, un grand espace se forme autour de la villa de Madame Lawrence grâce à l'annexion de plusieurs villas environnantes dont les villas Fanny, Hortensia et Laget. Un grand chantier s'ouvre. Elle fait abattre, transformer et planter de façon à obtenir « un grand espace vert ». De cette création subsistent trois cèdres centenaires : un cèdre du Liban, un *Cedrus glauca* et un *Cedrus atlantica*.

Les allées de Morlaàs

Ce chemin conduisait à Morlaàs, ancienne capitale du Béarn. Il y conduisait à travers un bois touffu, un bois communal, objet des attentions du Corps de ville au XVIII^{ème} siècle. Des mesures avaient été prises pour procéder à de nouvelles plantations.

Toutefois, en 1773, il fut question de réduire ce bois à quarante arpents (on en comptait à l'origine plus de cent cinquante) et d'utiliser le produit pour construire un hôtel de ville, réparer les pavés, procéder à différents aménagements dans la ville.

Les notables ne partagèrent pas cet avis, mais l'adjudication eut lieu les 29 décembre 1773 et 2 janvier 1774. Selon le conseil de l'ingénieur Moyset, la grande allée du centre, replantée, avait été prolongée jusqu'à sa rencontre avec la route de Tarbes : une place circulaire, le rond-point fut aménagé à l'extrémité et, de chaque côté de l'allée principale, fut créée une contre-allée.

En 1858, un crédit voté par la Ville permit de remettre en état ce chemin longtemps négligé : Montpezat, le maire, plus tard, fit entretenir l'allée cavalière et le rond-point servant de lieu de ralliement aux étrangers qui chassaient à courre. Le matin, quand on n'allait pas au golf, on s'y promenait. Avant neuf heures, les chevaux du Trotting-Club s'y trouvaient chez eux.

Timidement, quelques belles villas se construisirent au début du siècle. Jusqu'alors une seule s'y trouvait, celle « des Allées », à l'emplacement de laquelle Henry Ridgway choisit d'implanter son « palais » résidence d'hiver. Aujourd'hui, les allées de Morlaàs sont jalonnées de demeures et d'immeubles. Elles n'ont gardé leur nom que sur le côté gauche en se dirigeant vers le rond-point où les jeunes aimaient à s'amuser au « Malnory », la guinguette longtemps tenue par une chanteuse, Mme Harvey. A ce rond-point, aboutissent six voies.

(voir notice historique en annexe).

La Palmeraie (boulevard des Pyrénées)

A partir de 1863, Pau devient le lieu de séjour favori pour l'aristocratie britannique, attirée par ses vertus climatiques. Aux Anglo-saxons et Parisiens, se joignent d'autres « étrangers » comme les Polonais, les Espagnols, les Suisses et les Italiens.

L'urbanisme connaît alors un renouveau : la ville s'allonge vers le Nord et en direction des allées de Morlaàs et de l'avenue Trespoey. Des villas entourées de magnifiques parcs sont édifiées le long des belles avenues. C'est à cette époque que l'on choisit des plantes originaires des régions tempérées d'Asie et d'Amérique. Comme pour concurrencer Nice, sa ville rivale, et sa célèbre promenade des Anglais décorée de palmiers, quelques trachycarpus sont d'abord plantés en 1857-1859, apportant une note exotique à l'ambiance de la ville.

Il faut attendre 1898 pour voir le projet de « palmeraie » aboutir ainsi que l'aménagement du parc Beaumont par Decorges, créateur en 1922 du jardin pyrénéen.

Les espaces verts de Centre Hospitalier des Pyrénées (Asile des Aliénés St Luc) :

L'ancien asile doit ses espaces verts à sa conception originelle de centre psychiatrique doublé d'activités agricoles. L'essentiel de sa composition (arbres d'alignement, perspectives ouvertes, paysagement en bordure de la route de Tarbes) est encore préservée. Son maintien constitue un pôle d'équilibre paysager à l'est de la ville.

III.3.2. les mails

De nombreuses rues, places et avenues de Pau sont bordées d'arbres d'alignement. Ils constituent un prolongement vert non négligeable à l'intérieur de la ville.

Dans l'aménagement de la ville, les qualités esthétiques de l'arbre doivent être exploitées au mieux :

- les arbres apportent le volume et la verticalité complémentaire à l'horizontalité des voies
- Ils donnent corps à l'espace : on est devant un arbre, sous sa ramure.
- Ils mettent en valeur la lumière en créant des jeux d'ombres.
- Ils caractérisent l'espace et créent des lieux par leur forme, leur couleur, leurs rameaux qui varient selon les essences.
- Ils sont des éléments de spectacles rythmés par les saisons, fleurs, feuilles d'automne, silhouette de la ramure en hiver
- Ils peuvent donner une unité ou un caractère particulier à l'ensemble d'un quartier.

Ils permettent de structurer un front bâti hétérogène ou altéré.

A ces qualités de l'arbre s'ajoutent toutes les possibilités qu'offrent le groupement et la composition des arbres entre eux pour créer des effets spatiaux.

Les combinaisons possibles sont innombrables : en faisant varier les essences et l'agencement des arbres, de l'arbre isolé au centre d'une placette, à l'allée plantée en alignement.

Leur agencement permet de créer des espaces différenciés et contribue à la qualité architecturale et paysagère de la ville.

La trame indiquant les mails existants est reportée graphiquement au document graphique de la Z.P.P.A.U.P..

III.4- LES JARDINS DES VILLAS

Source : Etude Préalable à la ZPPAUP de Pau - les jardins de villas - GHECO - Mathilde Allard - 1999

Les jardins privés contribuent à l'accompagnement végétal du milieu urbain dense et des espaces verts publics quand ils sont situés à proximité.

Ils créent des zones tampons où le végétal des jardins privés se confond avec celui des parcs.

Ils accentuent la perception de profondeur des espaces verts en rendant flous leurs « limites » : la végétation masque les fronts bâtis cantonnant spatialement les parcs et les squares publics.

III.4.1. Rappel historique

Au début du 19^{ème} siècle, Pau était encore considérée comme la ville des « grate-papès », soit comme une capitale administrative sans attrait. Le centre était un bourg peu salubre, hérité du moyen âge. Cette ville de plateau tourne le dos à l'exceptionnel panorama sur les Pyrénées en se développant peu à peu vers l'est.

L'image de Pau commença à s'exporter auprès des classes dominantes étrangères, et notamment anglaises, au XIX^{ème} siècle. En 1814 d'abord, un bal organisé en l'honneur de Wellington réunit autour du berceau d'Henri IV quelques nobles et souverains de l'Europe entière. Plus tard, les médecins jouèrent un rôle primordial pour la renommée de Pau où l'on venait séjourner en hiver, après une cure pyrénéenne. Alexander Taylor notamment, porta Pau à la connaissance des anglais grâce à son ouvrage publié en 1847 dans lequel il vante les qualités exceptionnelles de l'atmosphère paloise. Celles de Rome, Nice, Hyères, Florence ou Sorrente, selon lui, ne l'égalent pas.

La villégiature se développa jusqu'en 1915. Elle laissera dans la ville une empreinte très forte. Avec l'arrivée du chemin de fer en 1863, Pau accueillit des étrangers de plus en plus nombreux. Ce fût l'occasion d'embellir la villa et la moderniser.

La municipalité perça de nouvelles voies, et améliora des voies existantes : élargissement, pavage, éclairage, etc.

Elle aménagea des espaces publics et acquit pour la première fois en 1878 un parc de villa pour l'ouvrir au public.

III.4.2. L'implantation des jardins des villas entre 1830 et 1915

L'histoire et le paysage révèlent 3 périodes de construction. Chaque période a vu les villas se construire dans des zones de la ville bien déterminées, selon des modes d'implantation et d'architecture différents.

Première période

De 1830 à 1850/1860, les villas sont des maisons de ville destinées à la location, construites dans le centre ville. Entre la Basse Plante et ce qui fut la "Haute Plante", on peut encore apprécier les villas d'Alsace, Bayard et Corisande dont les cours, surprenantes, ont un style indéfinissable. Dans la rue Solferino subsistent les villas Oscar et Magenta. Avant 1988, on pouvait encore voir la villa Elise qui a cédé la place à la Chambre des Métiers.

Deuxième période

Jusqu'en 1895, on édifie des villas et hôtels somptueux, d'abord dans le centre ville puis le long des principales avenues.

Dans le centre, le quartier Montpensier porte encore le témoignage d'une forte présence anglaise au 19^{ème} siècle. Les anciennes pensions et villas forment, autour du presbytère St Andrew's, un petit quartier de villégiature homogène.

Le long des avenues, les villas sont isolées sur des parcelles atteignant 2 à 3 ha. Leur parc aménagé à l'anglaise leur procure un cadre naturel inspiré de la campagne, tout en étant proche du centre ville.

83 villas de cette seconde période, sur environ 120 initialement, se répartissent le long d'avenues prestigieuses comme les avenues Trespoey, Jean Mermoz, du Général De Gaulle, du Maréchal Leclerc,...

Jusqu'en 1913, les espaces laissés libres entre le centre et les villas de la deuxième période, ainsi que le sud du Gave, sont construits.

Des villas plus modestes sont bâties sur des parcelles de moindre superficie (à peine 300 m² dans la rue Lamartine, 300 à 1600 m² sur l'avenue Gaston Phoebus),

Ces villas orientées vers la rue, plus proches les unes des autres, jouissent en général d'une cour et d'un jardin à l'arrière.

241 villas (dont 57 démolies) constituent les quartiers résidentiels comme Montilleul, Guillemin, Phoebus,...

III.4.3. L'impact des transformations urbaines sur les jardins

Les évolutions contrôlées

Les lotissements

Dès 1925, les parcs des villas ont été utilisés pour être lotis. Les lotissements ont une nouvelle forme d'urbanisation : de petites maisons individuelles s'implantent sur de petites parcelles, souvent le long d'une impasse. Le deuxième lotissement réalisé à Pau illustre bien l'importance de la ressource foncière que représentaient les parcs près du centre ville : après la création de 14 nouveaux lots dans le parc de la villa Ridgway, le parc restant avait encore une superficie de plus de 3 ha. Mais tous les lotissements n'épargnèrent pas les villas. Jusqu'en 1980, des villas ont été démolies à cette fin. La nombre important de lotissements à Pau explique la forte présence d'impasses de chaque côté des avenues.

Lotissement avec conservation de la villa

Les lotissements implantés sur un côté de la parcelle de villa, n'ont fait que réduire d'une part dérisoire la surface du parc. La configuration de la parcelle reste cohérente.

Sur des parcelles longues, dont la limite sur rue est relativement courte, comme celle de la villa La Pausa, les modifications ont été plus visibles depuis l'espace public et ont eu plus d'impact sur le parc et les clôtures. Les 8 lots de 900 m² et les 3 lots créés ultérieurement ont fait reculer de 36 m l'accès à la propriété. Les anciennes grilles sont utilisées pour des lots créés plus récemment. Le parc est passé d'une forme quasi rectangulaire à une forme très découpée.

Des parcs comme ceux des villas Boschetto, Henri IV, Hyacinthe et le Palais Sorrento ont été divisés par 6 à 10 dès la création du lotissement, utilisant presque tout le parc.

Du fait de la création d'une voie dans la propriété, les accès ont été déplacés et modifiés, et en même temps l'organisation interne du parc, notamment le tracé des allées. Les anciens accès de la propriété conservés à l'entrée de la voie, comme ceux de la villa Boschetto et du Palais Sorrento, et les grands végétaux sont les empreintes des anciens parcs dans l'espace.

Lotissement avec démolition de la villa

Des villas ont été démolies pour faire place à un lotissement dans leur parc. Certains ont conservé des vestiges, comme la clôture.

Par exemple : derrière cette clôture traitée différemment selon les propriétaires, le lotissement du parc de la villa Nathalie.

Le renforcement des axes de circulation

Les disparitions de quelques villas ont été rendues nécessaires par les transformations inéluctables de la ville, fonctionnelle en particulier.

Des boulevards circulaires ceinturent le centre de la ville. Ce schéma de circulation a engendré le besoin de renforcer les axes nord-sud, reliant le centre aux quartiers périphériques et à l'échangeur autoroutier.

Par exemple, l'élargissement de l'avenue Dufau et l'aménagement du carrefour avec le boulevard Alsace Lorraine ont amené à réduire le parc de la villa Alexandra presque à néant.

Les Zones d'Aménagement Concerté (ZAC)

Les deux ZAC réalisées près du centre, à savoir Dufau-Tourasse et Tourasse-Buros, ont été aménagées à l'emplacement des quelques villas des avenues Dufau et du Loup.

La municipalisation des villas

Les villas Lara et Nandina Park ont été démolies pour être remplacées par des groupes scolaires. Dans la cour de l'école Clermont (villa Lara), les arbres ont été conservés. Le parc de la villa St Cricq a été construit pour les besoins de l'école municipale professionnelle, mais la villa a été conservée.

Quatre autres villas ont été achetées par la municipalité. La villa Lawrence a été acquise en 1940 par la municipalité qui souhaitait doter la ville d'un nouveau parc public, et empêcher le lotissement du parc, soigneusement conçu à l'anglaise par la famille Schlumberger. Ce style a été respecté, même s'il s'est greffé au parc quelques petits équipements ludiques. Comme au Parc Beaumont acquis en 1876, la clôture a été supprimée.

Sur l'avenue Trespoey, deux villas sont passées dans le domaine public.

La villa St Basil's acquise en 1980 a conservé son parc en l'état. Ses dépendances ont été agrandies pour la création d'une crèche. La villa sert de salle de réception à louer.

Le parc de la villa Beit Rahat a été diminué pour permettre la construction d'un internat. Une bande large de 60 m environ, ouverte sur l'avenue Trespoey d'un côté et l'avenue du Stade Nautique de l'autre, a été rendue publique.

Enfin, les villas Woorhoeve, Alexandra et St Jean sont aussi la propriété de la Ville de Pau, et abritent respectivement l'école municipale de musique, des associations et un centre de loisirs. Celui de la villa Woorhoeve a été construit pour les besoins de l'école de musique.

Autres évolutions

L'urbanisation spontanée

Avant l'établissement du POS en 1977, plusieurs villas du centre ont été démolies et remplacées par de l'habitat collectif de 4 à 8 étages.

Le long des grandes avenues, d'autres villas ont été démolies de façon ponctuelle et spontanée. Elles ont été remplacées par des résidences plus hautes que dans le centre, construites à l'alignement (avenue du Général de Gaulle, boulevard Alsace Lorraine) ou en retrait, en conservant parfois une partie du parc (avenues Norman Prince et de Morlaàs, boulevard du Recteur Jean Sarrailh)

III.4.5. La conception originelle des jardins

Pour les villas construites avant 1860, on ne peut parler de jardin mais seulement de cour. Il serait vain de chercher à quel style obéit leur aménagement.

Leurs petites dimensions n'ont pas empêché un aménagement accompagnant assez bien l'architecture de la villa: un revêtement du sol constitué de galets du Gave comme les murs de certaines villas, une végétation développée en hauteur grâce aux palmiers pour épouser la verticalité du bâtiment, et une clôture remarquable (celle de la Villa Corisande en est le meilleur exemple).

C'est au cours de la deuxième période que l'art d'aménager les jardins s'est le mieux exprimé. La villa était implantée dans un parc de plusieurs hectares, de façon à ce qu'un tiers se trouve d'un côté et les deux autres tiers de l'autre. Le goût pour les paysages faisait qu'elle était orientée vers le panorama des Pyrénées.

Nostalgiques des colonies ou amoureux des grands arbres à la silhouette affirmée, les étrangers plantaient leur parc d'essences majestueuses telles que cèdres de l'Atlantique ou du Liban, pins parasols, chênes, séquoias, cyprès chauves, ifs, palmiers, magnolias, copalmes d'Amérique, tulipiers de Virginie, marronniers, tilleuls, hêtre, charme, frêne. Pour l'agrément des pelouses ou l'accompagnement de la villa, des azalées, rhododendrons, camélias, lauriers, fusains, troènes, pittosporum,... constituaient des massifs arbustifs étoffés.

L'emplacement des végétaux faisait en sorte que la villa ne soit pas visible entièrement depuis les allées et la clôture.

Les parcs de la troisième période étaient bien plus modestes par leur taille, mais leur aménagement avaient la prétention des grands parcs, et les imitaient.

Les traces de ces jardins aujourd'hui montrent qu'ils reprenaient quelques principes de la seconde période: parcelle de pelouse dégagée, délimitée par des allées courbes, végétation haute en limite de propriété, clôture identique,

...

Aujourd'hui, la trame, les clôtures mais surtout les arbres qui ont atteint une taille considérable sont les vestiges de ces jardins (Chalet St Pierre, Villa Myriam, Villa Les Tourelles, Chalet Cathé, Villa Ramuntcho, Hôtel de Londres,...)

Des unités paysagères à préserver

Les parcs et leur clôture sont l'héritage d'une période longue et riche pour Pau. L'expression de cette période se traduit au niveau architectural, paysager mais aussi urbanistique. L'empreinte qu'elle a laissée s'étend sur des quartiers entiers, et le long des axes structurants de la ville. Elle est en surface et en impact visuel bien plus importante que celle laissée par le Moyen Age.

Le phénomène de villégiature a engendré la constitution de différentes unités paysagères que l'on retrouve dans toute la ville: avenues prestigieuses, quartiers de villégiature, et parcs publics.

Parmi les **avenues de prestige**, on peut compter les allées de Morlaàs, l'avenue du Maréchal Leclerc, l'avenue Trespoey, avenue Dufau, et l'avenue Jean Mermoz.

Les quatre premières sont caractérisées par des parcelles de grande dimensions, des villas isolées dans des parcs structurés, une végétation importante et de qualité. Même si la villa n'est pas toujours bien visible depuis la

voie, des clôtures remarquables sont le signe d'une architecture de qualité (comparable) et attirent l'attention sur la propriété.

L'avenue Jean Mermoz a été très densifiée du côté Est mais l'autre côté de l'avenue présente une série de villas aux volumes homogènes. Ici, les effets de collection tiennent à la distance de la villa à l'alignement, au rythme et aux clôtures.

La protection du parc est importante car il fait partie intégrante du concept de villégiature. La villa ne pouvait se concevoir ailleurs que sur une grande parcelle, pour que ses occupants puissent jouir d'un espace naturel beau et ordonné. La villa justifiait le parc et le parc la valorisait: il créait son décor et permettait de l'apprécier de tous côtés.

Il avait aussi une valeur intrinsèque. L'introduction de plantes exotiques et autres végétaux majestueux, ont su lui donner une conception assoiffée d'esthétisme.

D'autres ensembles, à l'architecture moins ostentatoire, forment des **quartiers de villégiature**: quartiers Guillemain, Phoebus, Montilleul, Bonado-Etats Unis, et Montpensier. L'unité est créée par la régularité du tracé des voies, la parcellaire, la distance de recul des villas, leurs volumes, et les clôtures, parfois identiques sur plusieurs parcelles contiguës jusqu'au moindre détail de ferronnerie.

La protection aura pour objectif de préserver cette cohérence et d'empêcher que les quartiers soient défigurés par des projets disparates ou de mauvaises restaurations.

Les **parcs de villa municipaux** créent également une unité, mais à l'échelle de la commune. Le parc Lawrence, le Parc Beaumont, le square Georges Besson et les jardins de la villa Saint Basil's sont des références en matière d'art des jardins.

A toutes ces villas, il ne faut pas oublier d'ajouter les vestiges des grandes propriétés reconstruites. Les clôtures et parcs conservés le long de l'avenue du Recteur Jean Sarrailh, de l'avenue du Maréchal Leclerc et du Général De Gaulle participent également aux effets de collection et doivent être considérés comme un patrimoine paysager de qualité.

III. 5 - LES ESPACES PUBLICS

La Place Royale

Sa naissance à la fin du XVII^{ème} siècle est due à la courtoisie des Palois. Selon certains documents, ils souhaitent rendre hommage à l'enfant du pays, Henri IV.

Un Ministre suggère qu'il serait plus habile d'honorer le roi du moment. Cette version trouve crédit dans les propos du Maire Manescau, lors de l'inauguration de la statue d'Henri IV en 1843, propos qui ne vont pas sans soulever la polémique.

Il faut aménager un espace pour recevoir la statue en 1688. La ville acquiert les jardins et la maison de Monsieur de Souye auxquels s'ajoutent quelques arpents pris sur les propriétés voisines du Président de Jasses et de Messieurs de Mesplès et de Blair. Un haut mur cache la vue mais la Place Royale est née.

En 1793, la statue de l'ancêtre du roi guillotiné est abattue. Plus de Place Royale mais une Place de l'Egalité qui devient quelques années plus tard Place Bonaparte.

Napoléon, en visite à Pau, ne peut supporter le mur cachant les montagnes et le fait abattre. Encastrée entre les hautes clôtures des propriétés voisines, tournée vers les immenses horizons du midi, la place inondée de soleil mérite son nom de « petite Provence ».

Les Palois décident en 1820 de remplacer le Roi Soleil par son grand-père. La souscription immédiatement ouverte, n'aboutit malgré les encouragements des autorités qu'en 1843. Exécutée par Raggi, ornée de bas-reliefs d'Etex, la sculpture en marbre blanc resplendit. Son inauguration le 27 août 1843 donne lieu à des cérémonies éblouissantes sous la présidence des Ducs de Montpensier et d'Orléans.

Peu d'éclairage, un sol mal nivelé, une terre graveleuse, des arbres de toute espèce plantés en désordre et plutôt malades... le vilain petit carré ne donne pas honneur à une cité où la saison d'hiver est toujours très recherchée par les étrangers.

Dans les années 1870 une belle place ombragée paraît indispensable face aux Pyrénées mais l'on doit abattre les nombreux arbres rachitiques. A Lescar la propriété Azéro fournit la solution car elle renferme une centaine de magnifiques

tilleuls âgés de dix-huit ans. Leur transplantation ne poserait pas de problèmes car de nouvelles techniques offrent toute garantie sur leurs chances de survie.

Le Maire lors du budget supplémentaire fait voter les crédits pour acheter tous les tilleuls nécessaires au remplacement total des arbres.

La place est aménagée pour refaire les canalisations de gaz, poser un bel éclairage et planter les tilleuls.

La Place Gramont

Juste en contrebas de la Haute Plante, la Place Gramont représente au XIX^{ème} siècle un centre important de la vie paloise.

Elle occupe la partie des jardins du Roi en demi-lune qui comprenait les parterres royaux, les berceaux de charmilles, l'Allée superbe et la Vigne Royale.

En 1779, l'ingénieur Flamichon constate que le seul quartier où la ville est susceptible d'agrandissement est enclavé dans le parc du Château. Soulignant le danger de faire des concessions au coup par coup qui aboutissent à l'édification de maisons sans goût et en désordre, il propose la conception d'une place à ses frais si la municipalité n'en a pas les moyens. La concession lui est accordée. Flamichon s'engage à construire dans un délai de six ans une place de forme elliptique avec sur deux côtés un portique de vingt et une arcades et, placés à l'est et à l'ouest, deux grands pavillons accompagnés de porches à colonnes. Les travaux commencés en 1783 ne se terminent que 55 ans plus tard. Flamichon débute par la construction d'une salle de spectacles à l'angle de la rue se dirigeant vers Bordeaux.

Dès 1790 l'échafaud est dressé sur cette place devenue Place de la Révolution.

Après cette tourmente, les travaux se poursuivent mais les changements de plan sont nombreux. Les portiques à arcades ne sont achevés qu'en 1838. Un peu plus tard, on ajoute les terrasses actuelles.

Relais entre la ville et les belles promenades ombragées du château, elle est baptisée le 20 Germinal an XII Place de la Comédie, puis en 1837 Place Henri IV avant de recouvrer son appellation initiale de Place Gramont le 24 mai 1845.

La Place Reine Marguerite

Le premier marché de la ville voit le jour au début du XVI^{ème} siècle dans l'actuelle rue Sully. La communauté paloise acquiert en 1518 un emplacement pour y établir les mazets. Cet ancien mot béarnais signifie abattoir ou boucherie.

A la fin du XVI^{ème} siècle, un incendie détruit un pâté de maisons aux alentours du portail d'Arribère. Les Palois demandent qu'y soit construit un marché pour y vendre toutes sortes de marchandises.

Achevée en 1620, la Halle a des fonctions multiples. Au XVIII^{ème} siècle, elle est remplacée par un hangar en bois qui disparaît vers 1750 pour donner naissance à l'harmonieuse Place Reine-Marguerite.

A la fin du XVIII^e siècle, les rues avoisinant la place sont le centre commercial de la cité. Le marché aux grains s'étend vers l'église Saint-Martin et le long de la grande rue allant vers la Préfecture actuelle, se déploie l'odorant marché aux herbes et aux fruits. Première étape de la migration des halles vers l'orient, la Place Reine-Marguerite occupe un site stratégique.

La Place Reine-Marguerite a retrouvé dans un décor minéral, sa fontaine, copie exacte de l'ancienne, vigile de l'entrée du Hédas.

La Place de Verdun

Sous le règne d'Henri II, les jardins sont déjà considérés comme les plus beaux d'Europe. On y accède par la porte Corisande (rue Lassansaa) à la limite d'un pont-levis permettant de franchir le Hédas. Sur la hauteur, dans la partie Sud du « Grand Parc » s'étend le parc de chasse des souverains de Navarre.

(Voir paragraphe Haute-Plante)

Le marché au bétail :

La Haute-Plante devient le Champ de Mars où l'autel de la Patrie a été érigé (démoli en 1806). De grandes fêtes sont célébrées. Sous le Directoire, la municipalité songe à établir sur ce terrain « la foire et le marché aux chevaux et aux autres espèces de bétail ».

Le cours Bayard va servir de promenade publique. Le marché au bétail fait disparaître le quinconce.

En 1743, on trouve déjà l'appellation de Haute-Plante dans un procès-verbal. Le 9 février 1837, elle devient place Napoléon jusqu'en 1870. Alors, on lui redonne son nom confirmé par arrêté d'août 1876.

La place de la Monnaie

Le quartier de la basse ville, occupé aujourd'hui par la Place de la Monnaie, est le Camp Batailhé ou champ des jugements de Dieu.

Les combats à l'épée, au couteau ou au bâton selon le rang des offensés, s'y déroulent depuis le XV^{ème} siècle. Avant la construction de la Place Royale, l'on y allume les feux de joie dans les grandes circonstances. Les seuls bâtiments existant au début du XVII^{ème} siècle sont la Tour de la Monnaie, les écuries du Roi, le Moulin et une fabrique d'arquebuses. Au XVIII^{ème} siècle, s'y ajoute une manufacture de draperies à la façon d'Angleterre et de Hollande.

La place Clemenceau

Cet emplacement était occupé par la Chapelle Notre-Dame des Morts, le cimetière de forme triangulaire, l'église et le couvent de Notre-Dame fondé vers 1616 pour l'éducation des jeunes filles.

Sous l'Empire, la chapelle et le cimetière sont remplacés par la promenade de Castellane plantée de platanes en quinconce.

L'église se dégradant progressivement, devient caserne de gendarmerie avant de servir de resserre à fourrages.

La Nouvelle Halle installée au début du XIX^{ème} siècle à l'angle de la rue de la Préfecture, actuellement rue du Maréchal-Foch, et de la rue Serviez ajoute au désordre.

Marché paysan, tous les lundis, marché de gros et détail, la Nouvelle Halle est la préfiguration des centres commerciaux actuels.

Le centre ne peut être redessiné sans toucher aux Halles, ce qui entraîne de graves difficultés et des polémiques.

L'arrière grand-père du Prince de Danemark, Aristide de Montpezat, ne manque pas d'idées. Bousculant les habitudes il propose le transfert du marché à l'est sur un terrain important jouxtant l'hôpital. Cet espace vient d'être libéré par le transfert de l'Asile et de la Maison de Force dans le domaine de Saint-Luc hors les murs. Le projet du Marché de l'Asile soulève une petite révolution. Les commerçants installés autour de la Nouvelle Halle ne veulent pas la laisser partir.

Avec son Conseil Municipal et après multiples discussions, un véritable schéma directeur du circuit commercial, selon l'expression de Pierre Tucoo-Chala, est mis en place. La Nouvelle Halle demeure le marché principal. Les locaux rendus disponibles par le départ des bureaux municipaux sont affectés à une école de dessin, aux archives, à la Société des Sciences Lettres et Arts et à des cours du soir.

Dès l'aube du XX^{ème} siècle, l'ouverture d'une nouvelle avenue est prévue pour réunir la Place de la Nouvelle Halle, aujourd'hui Place Clemenceau, au boulevard des Pyrénées. Les travaux commencent en 1924 et se terminent neuf ans plus tard.

Entre les deux guerres, dans leur désir de faire de Pau un Monte-Carlo pyrénéen, des promoteurs audacieux sinon inconséquents démolissent les Halles qui sont transportées un peu plus au Nord, au-delà du carrefour des Sept-Cantons, Place de la République. Ainsi se poursuit la migration des marchés non plus vers l'Est mais vers le Nord, ponctuant le développement de la cité et marquant d'un caractère nouveau, plus approprié, le centre de la ville.

Le Palais des Pyrénées est édifié.

La municipalité aménage en piétonnier fleuri cette nouvelle avenue de Lattre-de-Tassigny, ponctuée par des colonnes à l'antique. Les Palois redécouvrent enfin leur célèbre panorama depuis la place Clemenceau qui dessine un délicat jardin à l'italienne. Oasis de verdure, la place est entourée de nombreux cafés, hôtels, magasins dont l'animation fait le charme. L'hôtel de la Préfecture, construit entre 1931 et 1939, affirme l'important rôle administratif de Pau.

III.6 - LA PERSPECTIVE DES PYRENEES

La ville, à partir du castelnau originel, s'est structurée d'Ouest en Est en masquant la vue des Pyrénées. Elle s'est développée à partir du château, entre la plaine du Gave et le profond ruisseau du Hédas. Aussi, dans un premier temps, elle n'a tout d'abord pu croître qu'en direction de l'Est, là où est actuellement son vieux centre.

Dès le XVIII^{ème} siècle, elle s'est étirée au-delà du Hédas. La présence de domaines royaux à l'Ouest et au Nord-Ouest, la Basse-Plante et la Haute-Plante, interdisait l'extension selon ces axes et c'est par rapport au château, en direction du Nord-Est que s'effectue la croissance. Il est donc devenu indispensable de franchir le Hédas par des ponts relativement éloignés les uns des autres, ceux des rues Bordenave-d'Arbère, des Cordeliers, Serviez et Samonzet. Pau ne pouvait croître de façon concentrique autour d'un centre stable.

Entre le vieux centre qui jouxtait la bordure méridionale du coteau et les quartiers nouveaux destinés à accueillir de plus en plus les fonctions vitales de la ville, les commerces et le marché en particulier, c'était « le grand écart ». Les halles et la mairie, pôles de vie locale, ont connu plusieurs déménagements de part et d'autre du Hédas.

Au cours de XVIII^{ème} siècle, la ville de Pau s'est profondément transformée.

Une double révolution s'accomplit au XVIII^{ème} siècle : l'amélioration très sensible du réseau routier et la construction d'établissements thermaux.

Le boulevard des Pyrénées est devenu, dès son achèvement, un élément essentiel de l'urbanisme palois. Sa construction, pour laquelle la première décision date de 1854, a été une œuvre de longue haleine, échelonnée de 1856 à 1899 avec une interruption de vingt ans entre 1871 (achèvement de la partie occidentale appelée depuis 1872 boulevard du Midi et 1891 (décision de construction de toute la partie centrale et orientale), l'ensemble recevant alors son nom définitif, hommage à la montagne qu'il offrait par beau temps, aux regards de la clientèle de touristes aisés dont l'accueil était la principale source de revenus des Palois.

L'idée était ancienne et antérieure au grand tourisme, on peut en lire l'esquisse dans le décret, signé par Napoléon en 1808, qui est à l'origine du dégagement de la place Royale en direction du sud pour offrir aux habitants la vue sur la montagne.

Le boulevard des Pyrénées, édifié pour la clientèle, n'a été pendant longtemps utilisé que par elle. Il n'a été relié au centre ville qu'en 1930. Les palois utilisaient peu le boulevard, tournant encore une fois le dos à la montagne.

B-IV. DONNEES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES / HABITAT

IV-1 - UN CŒUR D'AGGLOMERATION EN DECLIN

Source : Charte de développement du Grand Pau - octobre 2003

En l'espace de 25 ans (de 1975 à 1999), le territoire du Pays du Grand Pau a connu une forte croissance de sa population qui est passée de 185 057 habitants en 1975 à 219 447 habitants en 1999, soit une augmentation de près de 19 %.

Cette croissance démographique est significative mais inégale.

Les plus fortes augmentations se concentrent dans les communes de la première couronne d'agglomération. En revanche la perte d'habitants a continué sur cette période pour le cœur de l'agglomération notamment pour les communes de Pau, Jurançon, Billère et Nay.

IV-2 - LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE PAU, PRINCIPAL RESERVOIR D'ACTIFS ET D'EMPLOIS DU PAYS DU GRAND PAU.

Source : Charte de développement du Pays du Grand Pau - octobre 2003 - Insee, RGP

En 1999, 87 000 emplois étaient recensés sur le territoire du Pays du Grand Pau soit 65% de l'ensemble du Béarn. Sur les 87 000 emplois offerts, 64 833 sont localisés sur le territoire de l'agglomération, soit 78 %.

Avec 52 570 actifs occupés dont l'essentiel à l'intérieur du territoire communautaire (42 607 soit 81 %), **la Communauté d'Agglomération de Pau-Pyrénées se positionne comme le principal réservoir d'actifs et d'emplois du Pays.**

La progression de l'emploi sur l'agglomération paloise a été, entre les 2 recensements, de + 13%.

Sur la communauté d'agglomération hors Pau, la progression a été de l'ordre de 48%. En résumé, l'emploi se répartit donc, en 1999, comme suit : 75% dans le tertiaire, 21% dans l'industrie et la construction, 4% dans l'agriculture.

IV-3 - UN NOMBRE IMPORTANT DE LOGEMENTS VACANTS SUR PAU

Source : Charte de développement du Pays du Grand Pau - octobre 2003

Les dynamiques démographiques ont eu pour conséquence une augmentation importante du stock de logements : 14168 logements entre 1990 et 1999 sur le Pays du Grand Pau. Sur l'agglomération, 1800 logements, soit 20 % seulement des 9000 logements produits entre 1990 et 1999 ont servi à accueillir les nouveaux ménages.

En 1999, le taux de vacance atteint 7,4% (7685 logements) sur le territoire du Pays mais la répartition est inégale selon les espaces.

C'est en cœur d'agglomération et plus particulièrement à Pau que le nombre de logements vacants est le plus important (5289 logements soit près de 70% du parc vacant du Pays).

Le taux de vacance palois atteint 11,7% : il marque une tendance croissante à la désaffectation du parc sur le centre ville.